



**Annexe 3 de la délibération 2021 DAC 546 - Grille de redevance d'occupation du domaine public en matière de stationnement et de circulation**

	<b>Voirie (DVD)</b>	<b>AUTRES DIRECTIONS</b>
<b>TYPE D'INSTALLATION</b>	<b>Tarif par jour* et par décor (réservation ou occupation)</b>	<b>Tarif par jour</b>
1 véhicule technique ou de jeu		60 €
1 tente régie 3m x 3m		40 €
1 camion ou remorque groupe électrogène diesel	120 €	120 €
1 barnum (par tranche de 60 m <sup>2</sup> )	120 €	120 €
1 à 7 véhicules (tout type)	80 €	
8 à 12 véhicules (tout type)	180 €	
13 à 20 véhicules (tout type)	240 €	
21 à 40 véhicules (tout type)	500 €	
de 41 à 60 véhicules (tout type)	1 000 €	
de 61 à 80 véhicules (tout type)	1 500 €	
plus de 80 véhicules	2 000 €	
Neutralisation de la circulation	500 €	

*\*toute journée commencée est dûe jusqu'au lendemain 6h du matin*